

Société parents admis : du temps et des services

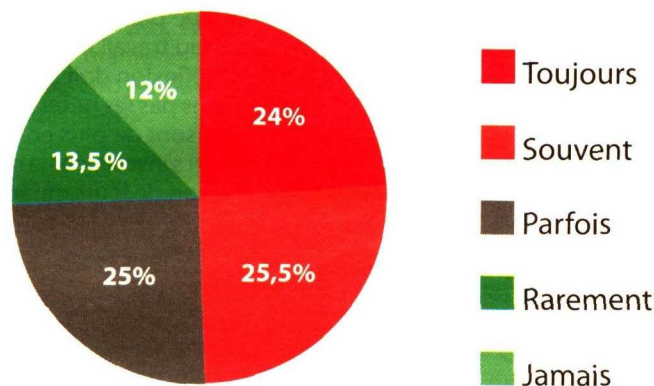
La Ligue des familles a lancé, le 3 octobre 2010, sa campagne "Re-prendre le temps". Les parents présents ce jour-là à Louvain-la-Neuve, ont pu découvrir ce nouveau slogan sur le temps et s'exprimer à partir du désormais célèbre disque de stationnement "customisé" Ligue des familles. Vous nous l'avez confirmé, la vie moderne est une course après le temps, et les parents d'aujourd'hui - et les enfants dans la foulée - y laissent des plumes. C'est pour cette raison que la Ligue des familles revendique un droit au temps pour les parents. Oui d'accord, c'est bien beau, nous direz-vous, mais concrètement... Eh bien, nous avons mené une grande enquête auprès de mille personnes vivant en Wallonie et à Bruxelles. Les questions ont porté sur deux grands thèmes. Le premier embrasse votre perception du temps, l'éventuelle pression qu'il met dans votre vie et votre avis concernant les congés destinés aux parents (maternité, paternité, parental). Le deuxième thème s'intéresse à vos besoins en matière de services d'accueil (type crèche, garderie, enfant malade). Avec ces questions, nous cherchons à connaître au mieux vos attentes de parents ; attentes qui relèvent d'une politique de soutien à la parentalité organisée sur trois piliers : du temps, des services et des ressources financières.

Ce dossier du Ligueur propose une sélection de quelques résultats qui nous ont marqués (1) Chacune des statistiques présentées dans ce dossier est basée sur les données chiffrées. Les données ci-dessous, ces résultats dressent une feuille de route à rappeler - pourquoi pas ? - au

prochain gouvernement, pour qu'il n'oublie pas les familles. Et aussi (surtout !), vos avis de lecteurs nous intéressent pour aller plus loin dans la connaissance de votre vie de parent, de vos demandes et revendications. La parole est à vous sur www.ligueur.be > forum.

Le temps dans votre vie

1. Cette semaine, avez-vous eu le sentiment de "courir après le temps" ?



Courir après le temps, 1 parent sur 2 s'essouffle

Graphique 1 : le commentaire de la Ligue

Une enquête sur le temps, c'est quoi exactement ? Une enquête sur la météo, le calendrier, l'horloge, le vieillissement, le temps de l'Histoire ? Non. Notre point de départ est que le temps est sans doute ce qui manque le plus dans la vie des parents contemporains ou, en tous cas, ce qui la rend de plus en plus compliquée. Cette enquête ancrée dans votre vie quotidienne et hebdomadaire (nous vous avons questionné sur les sept derniers jours) le confirme. Cette semaine, pour vous les pa-

rents, c'était la course contre la montre et le stress. Mais pour qui et à quel point ?

Pour 49 %. C'est à la fois énorme et, en même temps, tellement attendu qu'on n'y prête plus attention. Et pourtant, courir

après le temps a des effets concrets dans la vie des parents. Et plus pour certains que d'autres. Les statistiques détaillées de l'enquête nous permettent d'identifier le profil type de la personne qui se cache derrière ce chiffre. Portrait d'un parent "essoufflé": **une femme, jeune, diplômée, de profession indépendante, classes moyenne et supérieure, avec des enfants et en couple avec un conjoint qui travaille.**

Notre commentaire oscille entre résultat attendu et étonnements. À mettre sur le

compte des surprises, on remarque que la sensation de courir après le temps ne varie pas selon le lieu d'habitation : on court presque autant à Bruxelles qu'en Wallonie, du côté des villes ou du côté des campagnes. De même, l'âge des enfants n'influe pas.

Quant à l'attendu, bien sûr ce parent est **une maman. Ce n'est pas nouveau, les femmes font office "d'amortisseur temporel" au sein de la famille et plus globalement dans la société.** Mère une fois, deux fois, trois fois (etc.), la pression du temps augmente avec le nombre d'enfants et encore plus lorsque le conjoint travaille. Sans surprise donc, mais ce n'est pas parce que c'est connu qu'il ne faut rien faire, bien au contraire !

2. Quelles ont été les conséquences du manque de temps dans votre vie ?



Courir après le temps, 7 parents sur 10 sont stressés

Graphique 2 : le commentaire de la Ligue

Cette course derrière le temps n'a rien d'anecdotique. 71 % disent éprouver du stress dans leur vie quotidienne, 16 % de l'inquiétude. C'est beaucoup. Et pourtant, cela nous semble évident. Oui, les gens sont stressés, et alors ? Le stress est une donnée de la vie contemporaine qu'on a tous et toutes intégrée et qui ne nous étonne plus. Et manquer de temps... "Oui, d'accord, mais c'est une question de bobos", entend-on çà et là. Même si nous comprenons ces remarques, nous les rejetons. Parce que cette course - et le stress qui va avec - a des impacts réels sur le quotidien

des parents, des enfants et des aînés. C'est notre mission de soutenir les parents, et d'ajuster sans cesse nos actions à l'évolution de leurs besoins. Et aujourd'hui le temps est devenu un mal social.

Les conséquences de cette course touchent certains parents plus que d'autres. L'analyse détaillée des réponses montre que les **femmes** sont plus exposées à un stress face au manque de temps : dix points d'écart avec les hommes, c'est **considérable.**

Plus étonnant, par contre, le lien qui existe entre **l'activité professionnelle**, le manque de temps et le stress ressenti. Le manque de temps est davantage générateur de stress pour les parents qui sont **en recherche d'emploi.** Il est aisé d'imaginer la difficulté à prendre du recul face à des journées qui se répètent et qui filent trop vite sans

aboutir à la conquête d'un emploi.

D'un autre côté, lorsque les parents travaillent, ce sont les personnes à **temps partiel** qui en souffrent le plus (bien plus qu'à temps plein). Alors que le travail est vécu comme la première raison du manque de temps (voir le graphique suivant), ce n'est pas le temps passé au travail qui génère le plus de stress. Interpellant.

Le stress est, par ailleurs, plus grand pour **les personnes vivant seule** avec un ou plusieurs enfants. C'est plus qu'une confirmation : les familles monoparentales subissent de plein fouet les conséquences du manque de temps. Ce constat appelle une profonde réflexion sur la réalité vécue par ces familles aujourd'hui de plus en plus nombreuses, il faut le rappeler. Cette

situation touche aujourd'hui environ une famille sur quatre (à 70 % des femmes, proportionnellement plus présentes à Bruxelles qu'en Wallonie). La promesse d'un passionnant article à venir dans un prochain Ligueur.

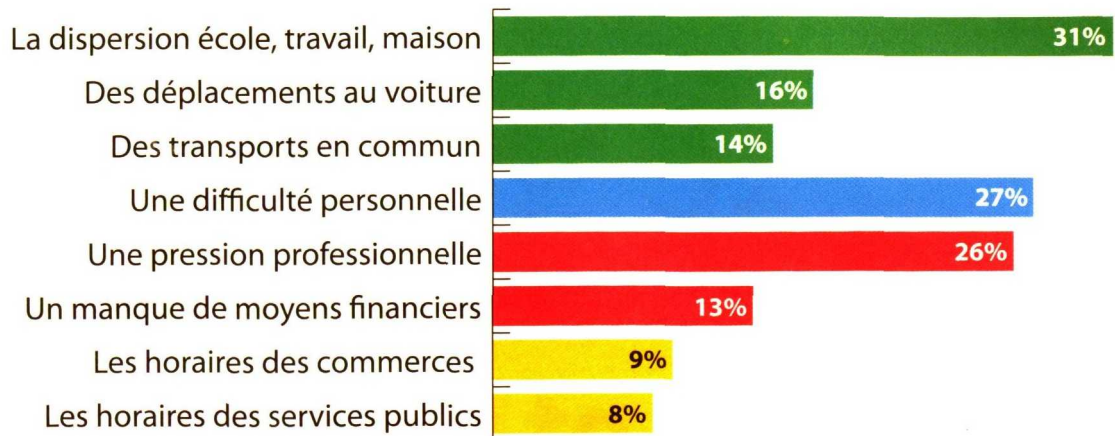
Autre réalité dévoilée par l'enquête qui ne figure pas dans le graphique, c'est le manque de temps ressenti par les **seniors** : 6 personnes sur 10 de plus de 60 ans (même proportion pour les pensionnés) disent être stressées par le manque

de temps. L'âge n'apaise visiblement pas la course contre le temps et la retraite n'est plus ce moment de la vie où la perte de la jeunesse est compensée par le gain de temps disponible, pour soi et pour les autres. Cette révélation appelle de plus amples développements que l'on vous réserve, là encore, dans de futures pages du Ligueur.

Enfin, toujours au chapitre de ce que nous ne développerons pas ici mais qui attire notre attention, ce sont les dimensions de

vos vies les plus touchées par le manque de temps. La **vie personnelle** est celle qui souffre le plus de cette course : pâtissent ensuite la vie familiale, la vie sociale et enfin la vie professionnelle. Le travail serait-il la part de nos vies que l'on protège le plus ? Ou est-ce le domaine le plus imperméable à toute intrusion de l'extérieur ? Le temps du travail a-t-il une plus grande valeur que le temps de la famille, le temps pour soi, le temps pour les autres ? Et vous, qu'en pensez-vous ?

3. Quelles sont les principales raisons de vos difficultés à gérer le temps ?



La mobilité et le travail, chronophages et anxiogènes, et le parent responsable.

Graphique 3 : le commentaire de la Ligue

Voici les **trois principales raisons** qui vous font courir après le temps : **la mobilité, vous-même et le travail**.

En premier, nous avons regroupé (en vert sur le graphique) trois éléments qui relèvent plus largement de la **mobilité** : une dispersion des lieux de vie, l'usage de la voiture et celui des transports en commun. Qu'ils soient individuels (en auto) ou collectifs (en bus, train, tram...), les déplacements sont chronophages : autrement dit, ils dévorent votre temps. Alors qu'en Belgique, comme en Europe, le temps de travail ne cesse de diminuer, le temps passé dans les transports est devenu un gouffre. Tout le monde est d'accord pour dire que face à ces questions de mobilité (attribut caractéristique de notre modernité, faut-il le rappeler), **l'aménagement**

du territoire n'a pas suivi.

Cette expression, tirée du jargon des urbanistes et autres géographes, désigne la manière dont les politiques publiques vont répondre concrètement à des questions telles que : où la commune va-t-elle construire une école ? Sur quel territoire un regroupement de communes prévoit-il la construction d'une nouvelle gare ? Quels moyens de transports sont organisés pour relier entre eux des lieux d'habitation et des infrastructures ? Quelle mixité entre des fonctions d'habitation, de commerce, de bureaux veut-on ou non encourager ? Où place-t-on les bancs dans les espaces publics pour que les gens se parlent (ou ne se parlent pas) ? Etc.

Cette panne des politiques publiques à concevoir un aménagement du territoire qui réponde efficacement à ces questions et qui surtout simplifie la vie des gens au lieu de la compliquer, apparaît dans cette enquête. Cette "panne" empiète sur le temps des parents.

En deuxième, vos réponses montrent que **les parents se sentent responsables eux-mêmes**, de leurs difficultés à gérer le temps. Les parents sont contraints de trouver des solutions au manque de temps, alors ils s'en prennent à eux-mêmes quand ils ne trouvent pas. C'est logique mais peu satisfaisant pour un mouvement comme la Ligue des familles. Ce message fort, nous l'entendons. À nous d'être votre porte-parole et de réclamer pour tous les parents des solutions à des problèmes collectifs qui sont vécus et résolus trop souvent de manière individuelle.

Enfin en troisième, le vécu d'une **pression professionnelle** très forte comme raison du manque de temps. C'est à mettre sur le compte de la prédominance du travail dans nos vies ; et plus encore, sans doute, de la flexibilité accrue de l'organisation et des conditions de travail qui pèsent sur le quotidien des parents travailleurs ou en recherche d'emploi. Du côté des personnes peu qualifiées, ce sont les ho-

raires fragmentés et décalés (très matinaux ou tardifs) qui rendent l'organisation du temps des parents impossible. De l'autre côté, les travailleurs en poste à responsabilité subissent une pression du temps par une ultradisponibilité et une mobilité imposées. À quand une organisation du travail qui respecte la vie des gens et qui tienne compte de la parentalité ? Société parents admis...

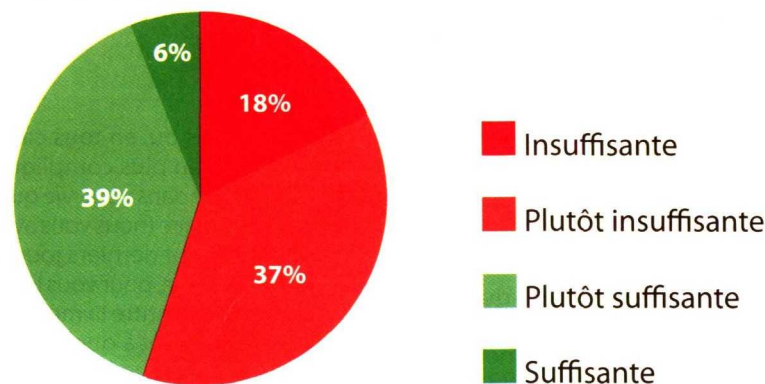
Les congés destinés aux parents

Le constat est là : le temps vous manque. Parents, vous en avez besoin pour vous occuper de vos enfants. 44 % des parents qui ont des enfants à la maison ont utilisé leur dernier congé, quel qu'il soit, pour être avec eux.

Notre système de sécurité sociale a en effet prévu des périodes d'exemption du travail spécifiquement destinées aux parents. Il s'agit du congé de maternité, du congé de paternité et du congé parental, tous trois essentiels à la conciliation entre vie professionnelle, vie familiale, vie sociale et vie personnelle.

Cependant, nous ne sommes pas tous égaux dans l'accès à ces congés. Pour commencer, il faut déjà avoir un emploi et, si possible, un emploi stable, à temps plein, avec des horaires réguliers. Malgré l'extension du travail à horaire atypique ou flexible, vous êtes encore nombreux dans ce cas. 63 % des personnes interrogées dans notre enquête exerçaient une activité professionnelle, dont 80 % à temps plein. Les congés regardés à la loupe dans ce dossier sont surtout accessibles aux salariés, soit environ la moitié des personnes interrogées. Avez-vous pu profiter de ces dispositifs ? Quel regard portez-vous sur ces derniers ? Résultats et analyses.

4. Que pensez-vous de l'indemnisation du congé de maternité ?



Pour 55 %, l'indemnisation du congé de maternité est insuffisante.

Graphique 4 : le commentaire de la Ligue

Le congé de maternité donne droit à quinze semaines de congé pour les mères. Une partie de ce congé est obligatoire : une semaine avant la naissance, neuf semaines après. La rémunération d'une mère en congé est alors prise en charge par la sécurité sociale. L'assurance soins de santé versera à la mère 82 % de son salaire brut pendant les trente premiers jours et 75 % du salaire brut plafonné pour les jours restants. Sans sur-

prise, ce congé est celui que vous connaissez le mieux : c'est le cas de 98 % de femmes et 95 % d'hommes. Obligatoire, c'est très logiquement le congé le plus utilisé.

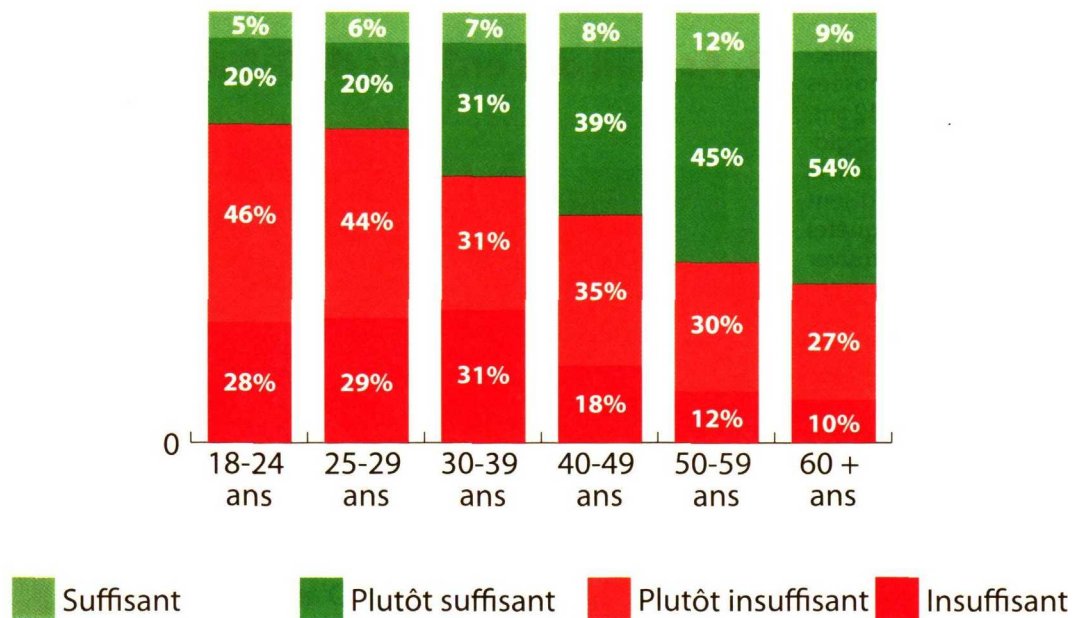
Dans ce graphique, nous avons fait le choix de ne pas retenir les réponses "Ne sait pas" données par les répondants. Et pourtant, le niveau atteint par ces réponses. "Ne sait pas" appelle un commentaire. Vous êtes plus de 38 % à ne pas exprimer d'opinion sur cette question. Plus étonnant encore, 19 % des utilisatrices du congé de maternité ne se prononcent pas.

C'est l'occasion de rappeler que la Belgique est un des pays d'Europe où l'indemnisation du congé de maternité est la plus

faible. Chez nos voisins, ce congé est très souvent indemnisé à 100 % du salaire antérieur de la mère.

Une autre donnée ressort de l'enquête : vous êtes nombreux et surtout nombreuses à estimer que le congé de maternité est trop court. Un sujet délicat. Instaurer un congé de maternité plus long ne serait pas sans conséquence. Les études montrent en effet que plus ce congé est long, plus le retour au travail est difficile pour les mères. La réflexion doit en tenir compte. Et n'oublions pas les pères ! L'enquête montre qu'ils sont de plus en plus nombreux à souhaiter s'investir dès la naissance dans l'éducation de leurs enfants.

5. 10 jours de congé de paternité, est-ce suffisant ?



Le congé de paternité, les plus jeunes pères réclament un congé plus long

Graphique 5 : le commentaire de la Ligue

Le congé de paternité donne droit à dix jours de congé pour les pères à l'occasion de la naissance de l'enfant. Ces dix jours sont à prendre dans les quatre mois suivant la naissance et peuvent être fractionnés. Pendant les trois premiers jours de congé, le père reçoit de son employeur 100 % de son salaire. Pour les sept jours restants, le père recevra 82 % de son salaire brut plafonné, à charge de la sécurité sociale.

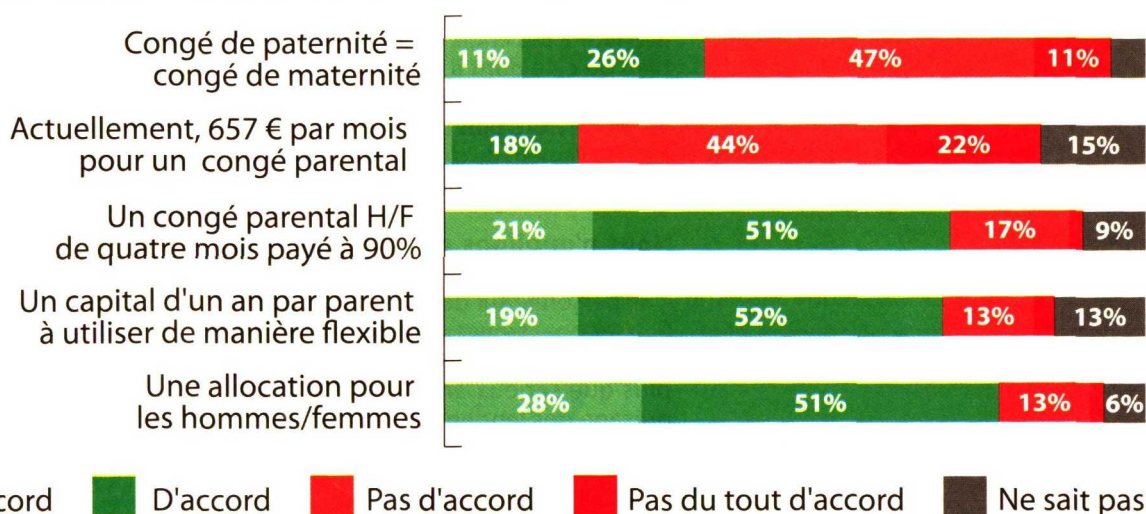
Bien qu'il soit un peu moins connu que son pendant féminin, les personnes interrogées savent de quoi il s'agit : **91 % des hommes et 89 % des femmes connaissent le congé de paternité**. Son utilisation est moins évidente : papas, vous n'êtes que 47 % à avoir utilisé le congé de paternité. Attention toutefois, ce congé de dix jours est relativement récent (2002) ; il n'existait peut-être pas sous sa forme actuelle pour certains d'entre vous qui ont eu leurs enfants bien avant cette date !

Aujourd'hui, les pères sont beaucoup plus nombreux à utiliser ce congé. En 2008, vous étiez 61 246 en congé de paternité et

une récente étude de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes montre que **8 nouveaux pères sur 10** utilisent le dispositif.

Le graphique est plus qu'explicite : plus vous êtes **jeunes**, plus vous jugez la durée du congé de paternité insuffisante. Une tendance se confirme : les **nouveaux pères** sont plus exigeants et plus soucieux de s'investir dans l'éducation des enfants que leurs aînés. Une étude de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes montre qu'aujourd'hui les pères souhaiteraient un congé de 22 jours en moyenne. Quelle bonne nouvelle !

6. Cinq propositions pour reprendre le temps. Laquelle choisissez-vous ?



Congé parental, capital temps... et allocation pour femmes et hommes au foyer ?

Graphique 6 : le commentaire de la Ligue

Et la **Ligue des familles** dans tout ça ? Trois manières pour notre mouvement de citoyenparents de porter vos revendications :

Notre action

• **Consulter et écouter.** C'est tout l'enjeu de cette enquête. Mille personnes à Bruxelles et en Wallonie interviewées en face-à-face pendant une demi-heure, c'est sérieux. Globalement, ces résultats nous encouragent. Vous nous soutenez dans nos combats, nous vous soutenons dans vos revendications. Bref, nous sommes un mouvement. Et cela fait toujours plaisir de le constater et de vous le dire. Cela dit, nous ne vous cachons pas que certaines de vos réponses nous interrogent à notre tour. Une en particulier nous interpelle, celle relative à l'éventualité d'une allocation pour femme ou homme au foyer. Ce résultat, équivoque à nos yeux, appelle deux analyses possibles.

Côté pile, vous souhaitez une revalorisation du travail non marchand. Une demande forte pour que, dans un contexte de crise, la performance dans le travail rémunéré ne soit plus la seule valeur reconnue socialement. Oui, éduquer un enfant a de la valeur. Alors, la Ligue des familles vous soutient et se dit prête à ouvrir la réflexion sur ce qui est collectivement reconnu comme facteur de richesse. D'ailleurs, une question posée dans l'enquête (non représentée dans le graphique) montre que près de trois parents sur dix se disent prêt à gagner moins

d'argent pour obtenir plus de temps. Oui, une belle réflexion à ouvrir.

Côté face, le retour des femmes au foyer. Et là, nous disons attention au risque de régression sociale. Les femmes sont aujourd'hui massivement sur le marché du travail et sont de plus en plus autonomes financièrement. C'est assurément une conquête de progrès, il ne peut être question de revenir en arrière. La Ligue des familles revendique une égalité entre les hommes et les femmes et, dans ce cadre, celui d'un accès égal aux congés. Louable dans ses intentions pour beaucoup d'entre vous, l'existence d'une allocation pour hommes ou femmes au foyer ne peut être la solution aux problèmes vécus par les parents d'aujourd'hui.

• **Proposer.** La Ligue des familles construit et affine ses revendications en matière de soutien à la parentalité. Une réflexion a été ouverte en 2010 avec l'Université d'automne consacrée au temps dans la sécurité sociale et aux congés thématiques. Notre combat pour un capital-temps sur la carrière répond à un besoin social, une réponse face à la flexibilisation croissante des parcours de vie. Aujourd'hui, notre position s'affine et s'affirme : pour des congés "courts", bien indemnisés, égalitaires, renforçant le partage équitable des tâches entre les hommes et les femmes, flexibles et accessibles à tous.

• **Faire pression.** Autrement nommé "lobbying", c'est à dire porter ces revendications auprès des pouvoirs politiques et des partenaires sociaux (et des décideurs en général). **La Ligue des familles entend faire avancer l'offre des congés pour les parents sur quatre points :**

- **le niveau d'indemnisation du congé de maternité.** Les femmes subissent une perte de salaire par le simple fait d'être mères. Cette non-indemnisation à 100 % est une discrimination. Un comble alors que ce congé, plus que nécessaire, est obligatoire.

- **le niveau d'indemnisation du congé parental.** La faiblesse de son indemnisation (autour de 660 € mensuels pour un temps plein) renforce plusieurs types d'inégalités : entre les familles monoparentales et celles à faibles revenus et les autres, et aussi entre hommes et femmes.

- **le congé de paternité.** Ce congé doit être renforcé, à commencer par son accès : les pères subissent encore trop de pression du monde professionnel lorsqu'ils souhaitent l'utiliser. Un moyen de faire disparaître ces pressions : le rendre obligatoire. À réfléchir. Sa durée est également à revoir : dix jours, c'est peu, trop peu.

- **les congés thématiques doivent être revus mais maintenus.** Il faut savoir que le système actuel est aujourd'hui menacé. Certains s'alarment du coût qu'il représente pour la sécurité sociale. On parle de 1,7 milliard d'euros en 2012 si le système ne change pas. Oui, le système de congés thématiques doit être simplifié et rationalisé. Non, cette simplification ne doit pas se faire au détriment des parents travailleurs. Cette enquête rappelle combien la demande sociale pour un allègement de la pression temporelle est prégnante et légitime. Enfin, les congés dépendent de la sécurité sociale, et donc d'un niveau de pouvoir fédéral. Inutile de dire qu'il plane une certaine incertitude sur le sort qui leur sera réservé. Nous restons vigilants.

(1) Retrouvez les résultats complets sur www.citoyenparent.be

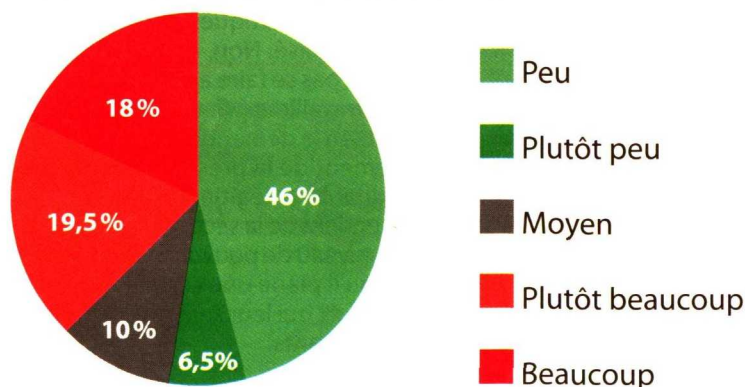
Les services collectifs

Ces questions relatives aux services collectifs d'accueil de l'enfance ont été posées aux parents d'enfants de moins de 12 ans. Ils représentent 29 % de l'échantillon global (les mille personnes). Ils constituent la population de référence (comme disent

les sociologues qui ont mené l'enquête) puisque ce sont eux qui doivent trouver des solutions pour la garde de leurs enfants pendant la journée, avant ou après l'école, pendant les vacances ou lorsqu'ils sont malades. Lorsqu'elles existent, les pa-

rents doivent souvent s'en satisfaire sans qu'elles correspondent à leurs attentes. Des services d'accueil accessibles, de qualité, adaptés aux besoins des enfants et aux réalités des parents, c'est ici que les problèmes commencent.

7. Des difficultés pour les parents de trouver une crèche/une accueillante?



Plus d'un tiers de parents d'enfants de moins de 3 ans galèrent pour trouver une place.

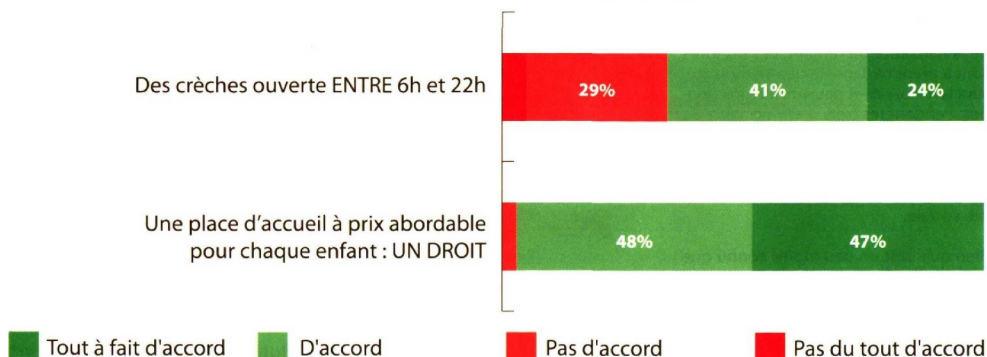
Graphique 7 : le commentaire de la Ligue

Globalement, 37,5 % des parents de jeunes enfants rencontrent des difficultés à trouver une place en crèche ou chez une accueillante à domicile. Vos difficultés, les chiffres le démontrent, ne sont pas les

mêmes selon vos situations de vie. Le fait de vivre seule ou en couple a un effet sur le degré d'intensité du problème rencontré. En effet, une **famille monoparentale** sur quatre éprouve de grandes difficultés à trouver une place d'accueil, contre 18 % des parents vivant en couple. On remarque également davantage de difficultés pour les parents vivant en **ville**. 20 % des parents vivant en milieu urbain ont "beau-

coup de difficultés" à trouver une crèche ou une accueillante contre 13 % des parents vivant en milieu rural. Par contre, le nombre d'enfants n'influe pas sur les modes de garde utilisés par les parents, pas plus que l'activité professionnelle ou le niveau de revenus du ménage. La conclusion est simple : il n'y pas assez de places. **La situation de pénurie touche l'ensemble des parents.**

8. Accueil des enfants de 0-3 ans, le débat des parents



Deux propositions pour améliorer l'accueil des jeunes enfants. Une plébiscitée : l'accueil doit être un droit de l'enfant. L'autre en débat : des crèches ouvertes jusqu'à 22 h... Interpellant.

Graphique 8 : le commentaire de la Ligue

95 % de parents réclament une place pour chaque enfant. C'est un plébiscite. Cette proposition est partagée par l'ensemble de la "communauté" des parents. Quelle que soit votre

situation parentale, vos revenus, vos diplômes ou votre lieu d'habitation, les parents interrogés sont à plus de 90 % favorables à la proposition. Et même, 96 % des parents au foyer interrogés sont d'accord. Ce paradoxe reflète-t-il le fait que la condition de parent au foyer n'est peut-être pas aussi "choisie" que cela ? À creuser. Quoi qu'il en soit, vous faites **d'une place d'accueil pour votre enfant un droit fondamental**. Le message est clair.

Une place en crèche jusqu'à 22 heures. Une fausse bonne idée ? La proposition recueille une large majorité de suffrages favorables : 65 %. Sans surprise, les familles monoparentales soutiennent largement la proposition avec 77 % d'opinions favorables. La demande serait également plus forte dans les villes. Et contrairement à certaines idées reçues, une large majorité de demandeurs d'emploi sont preneurs

(79 %) ; plus que les travailleurs (67 %) et les parents au foyer (59 %). L'occasion de rappeler que combiner recherche d'emploi et garde d'enfants est un casse-tête pour beaucoup de parents.

Notre action

D'accord avec vous : la Ligue des familles revendique l'accès, à un prix abordable, à **une place d'accueil comme un droit**

universel de l'enfant. L'objectif européen d'un taux de couverture de 33 % (c'est-à-dire le nombre de places disponibles par rapport au nombre d'enfants) est une étape, pas une fin en soi. Un droit universel, c'est garantir à chaque enfant une place d'accueil. Comme à l'école. Qu'un enfant n'aie pas de place dans une école et c'est la levée de boucliers. Pourquoi la collectivité le tolère-t-elle pour les enfants de moins de 3 ans ? À nous maintenant de faire passer le message.

Pas d'accord avec vous : des milieux d'accueil ouverts jusqu'à 22 heures. Notre objection est simple : quel sens cela a-t-il de faire garder un enfant de moins de 3 ans jusqu'à une heure aussi tardive ? Une société doit-elle généraliser, voire encourager, de telles pratiques (en dehors de professions à contraintes spécifiques) ? Ce propos n'entend nullement

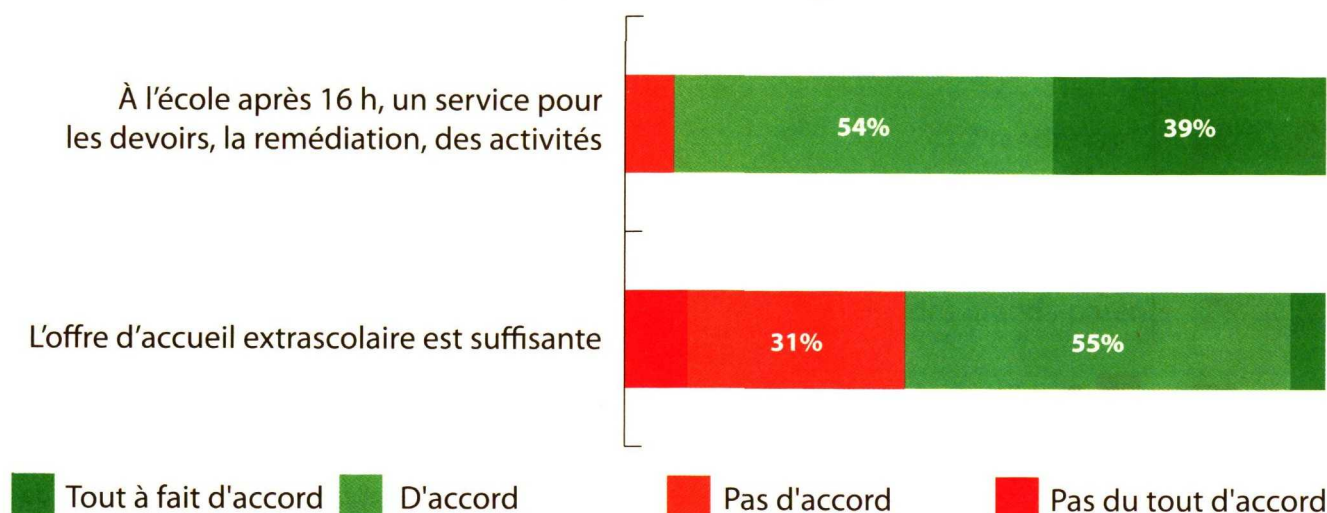
culpabiliser les parents qui ont soutenu la proposition et qui très souvent subissent ces situations, n'ont pas d'autre choix et veulent, comme les autres, le meilleur pour leur enfant.

Nous le savons, les horaires professionnels des parents sont de moins en moins conciliables avec ceux des crèches. Partout en Europe, les politiques d'emploi favorisent le développement du travail à horaire flexible. Or, le temps des enfants n'est pas "flexibilisable". Notre propos est bien plus de souligner notre responsabilité collective face à ces choix de société. Car c'est bien de cela dont il s'agit, de la société que nous voulons construire et défendre, et c'est encore plus notre responsabilité de mouvement de citoyenparents de s'indigner, de poser des limites, de dire non.

Nous n'oublions pas... les parents dépendants.

Une personne sur deux éprouve des difficultés pour trouver une place d'accueil pour un parent dépendant. Un déficit plus que sérieux en la matière, et qui présage des lendemains difficiles pour les générations futures. Notre population vieillit, ce n'est pas un scoop, et les besoins en matière d'accompagnement des aidants proches ne vont aller qu'en s'intensifiant. Autre sujet à développer dans le Ligueur.

9. Accueil extrascolaire 3-12 ans, le débat des parents



Oui, l'offre d'accueil extrascolaire est suffisante ; deux fois oui à un projet ambitieux d'organisation de la journée scolaire !

Graphique 9: le commentaire de la Ligue

Du côté des parents, **l'extrascolaire concentre les plus grandes difficultés de la journée**. C'est le moment des embouteillages sans fin, des trains en retard, des trams bondés... et donc de l'inquiétude et du stress de rater un rendez-vous important ou de retrouver sa fille toute seule devant la grille de l'école.

L'extrascolaire, c'est également l'accueil le moins financé et le plus inégalitaire d'une école à l'autre. Et donc, le service vis-à-vis duquel les parents sont le moins satisfaits, bien moins que par rapport à l'accueil en crèche par exemple.

Bien sûr, les écoles proposent une garderie, généralement à partir de 7h et jusqu'à 18h. Hélas, très souvent la qualité n'est pas suffisante : enfants trop nombreux dans des espaces trop petits, peu ou pas d'activités, et même usage de la télévision, etc. Le personnel accueillant n'est pas assez nombreux, pas assez formé, pas assez accompagné. Et puis, il y a toute la question des devoirs pour les enfants, dès la 1^{re} primaire. Et là, c'est toute la réflexion de la Ligue des familles (et pas seulement elle) sur l'organisation des rythmes scolaires. Cette question, souvent perçue comme une affaire de spécialistes, est pourtant bien concrète. Car la journée ne commence pas à 8h et ne

fini pas à 15h30.

L'avant-l'après et les vacances scolaires sont regroupés sous le terme bien connu d'"extrascolaire". Bien connu puisque **un quart de parents confient leurs enfants à la garderie du matin** (avant la classe) et **un tiers à la garderie du soir**. Les besoins sont là, des besoins quotidiens dans le chef des parents mais également annuels lors des vacances scolaires. C'est dire si ces services d'accueil, joliment nommés "accueils temps libre" par la Communauté française, ne sont pas accessoires.

Les **enfants**, de leur côté, ne sont pas en reste. Il y a le temps libre en dehors des cours pour s'éveiller, se reposer, jouer et pratiquer des activités culturelles ou sportives. Ces activités doivent respecter le rythme biologique des enfants. De

l'ensemble de ces activités, les parents attendent un service de qualité, disponible et accessible à tous les enfants. Et puis, il y a les besoins des **élèves**. Passé le seuil de la classe, l'enfant devient élève et c'est ainsi qu'il est considéré par les enseignants : on attend de lui des performances. Or, l'ampleur de l'échec scolaire n'est plus un secret pour personne aujourd'hui. Un enfant sur vingt redouble en maternelle, un sur cinq en primaire et un sur deux en secondaire.

Pourquoi alors ne pas inventer **le temps d'une journée à l'école** (scolaire et extrascolaire) qui proposerait trois choses avant, après et entre les cours :

- des activités ludiques pour la détente

- un service de devoirs qui soutiendrait l'apprentissage des élèves et soulagerait les parents

- un suivi individualisé pour les élèves qui en ont besoin.

L'idée est celle-là : **réunir, le temps de la journée à l'école, les besoins de l'enfant, de l'élève et des parents**. Les résultats de l'enquête le montrent. Les deux affirmations citées dans le graphique ont recueilli des avis apparemment contradictoires. Dans un cas, l'offre d'accueil extrascolaire est jugée suffisante par 60 % des parents. Dans l'autre cas, la proposition que chaque école soit obligée de proposer un service qui organise les devoirs, la remédiation et des activités extrascolaires est saluée par 93 % des parents interrogés.

En d'autres termes, une majorité de parents se dit satisfaite des services existants mais se montre bien plus enthousiaste et favorable à l'idée ambitieuse d'un système global concerté dans l'école. L'idée n'est pas neuve, mais sa popularité le devient. **Il faut penser et organiser ensemble le temps scolaire et extrascolaire**. Concrètement, cela implique d'encourager un travail d'équipe pluridisciplinaire au sein de l'école, de développer des partenariats avec le monde associatif et les opérateurs publics et de mettre en cohérence des politiques publiques, à ce jour bien séparées. Un beau travail pour la Ligue des familles, un beau défi pour l'école.

Zoom

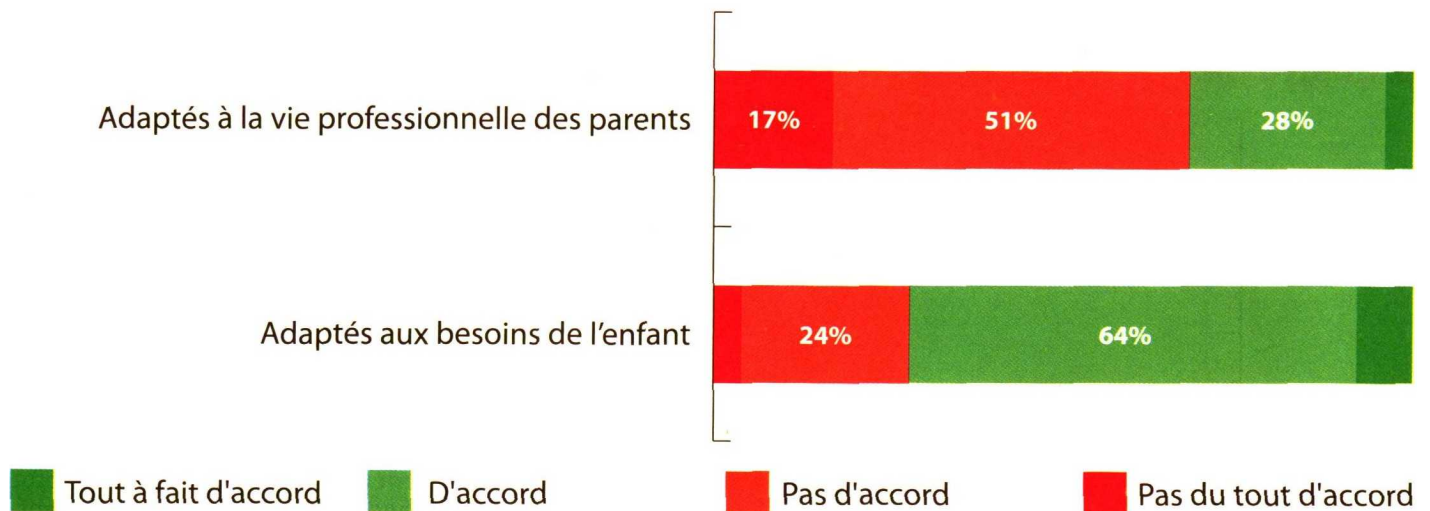
La scolarisation des enfants de 3 à 6 ans

Rares sont les enfants qui, à partir de 3 ans, ne passent pas leur journée à

l'école (sauf situation exceptionnelle comme la maladie). C'est évident, ce pendant ça l'est davantage pour les enfants en primaire que pour ceux en maternelle. L'école n'est pas obligatoire entre 3 et 6 ans. Les statistiques de la Communauté française annon-

cent quasi 100 % d'enfants de cette tranche d'âge scolarisés. Et pourtant, l'enquête donne un résultat de 78 % d'enfants scolarisés, avec un écart de 9 points entre la région bruxelloise et la région wallonne (71 % pour 80 %). Interpellant.

10. Les horaires de la journée scolaire sont :



Deux parents sur trois jugent le temps de l'école inadapté à leurs horaires professionnels, tandis que trois sur quatre les considèrent adaptés aux besoins de leurs enfants.

Graphique 10: le commentaire de la Ligue

Horaires des parents versus horaires de l'école. Début 2010, la Ligue des familles réalisait une grande enquête sur l'école, avec bien sûr son lot de questions sur les rythmes et les horaires. Elle portait en partie sur la question du temps. Interrogés sur leur perception générale, les parents se montraient satisfaits de l'organisation de la journée, de la semaine et de l'année scolaire. 1 parent sur 5 considérait comme "très importante" une refonte du calendrier scolaire. Cette enquête 2010-2011 vient chambouler ce résultat. Vous êtes beaucoup plus nombreux à critiquer la **non-adéquation de l'organisation du temps quotidien à l'école et celle de votre vie professionnelle**. Peut-être aussi parce que la question a été posée autrement, à savoir plus rattachée à votre vie quotidienne.

Là encore, les difficultés sont vécues plus ou moins intensément selon votre milieu de vie et votre situation parentale. **8 parents sur 10 vivant en milieu rural soulignent cette non-harmonie entre leurs horaires et ceux de l'école**. En ville, ce

pourcentage "redescend" à 63 %. Un paradoxe, puisque l'état de l'offre d'accueil extrascolaire est jugé plus sévèrement par les parents des villes.

Des difficultés également plus fortes pour les **femmes**. L'organisation de la journée des enfants repose encore essentiellement sur elles. Ce qui a changé, c'est que désormais la majorité d'entre elles travaillent. D'où les difficultés et la sévérité du jugement.

Le record va aux **familles monoparentales** dont le parent travaille : pour 83 % d'entre elles, horaire professionnel et horaire de l'école sont inadaptés. Ce sont également elles qui ressentent ces difficultés le plus intensément.

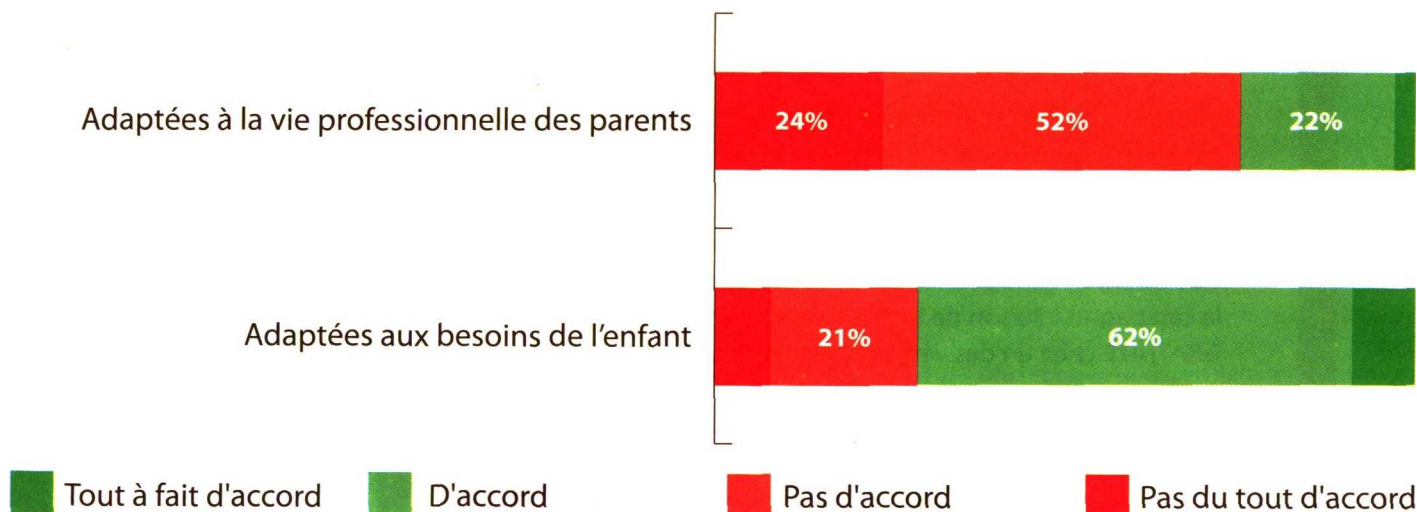
Deux constats à mettre en débat :

1. Le premier concerne le fait que le discours des spécialistes (de la pédagogie, de la psychologie et de la neurologie) sur les rythmes de l'enfant à l'école peine à se populariser. En quelques mots, que nous disent-ils ? Une chose toute simple : on apprend mieux à certaines heures qu'à d'autres. **Les rythmes psychiques et biologiques des enfants** font qu'ils sont plus disponibles pour les leçons à certains moments : entre 9h30 et 11h30 et entre 15h et 17h. On voit tout de suite que la sortie des

classes à 15h30 pose question. La plage horaire 13h-15h serait plutôt l'occasion d'activités sportives et récréatives. À noter que cette situation varie aussi selon l'âge des enfants. Un enfant de 7 ans ne peut se concentrer aussi longtemps qu'un jeune adolescent. Ces informations sur la "chronobiologie" des enfants sont en réalité des données très concrètes à prendre en compte, sur l'ensemble de la journée. Donc, les parents interrogés sont globalement satisfaits du temps de la journée à l'école, tant mieux. Cela dit, nous faisons le pari qu'informés de la sorte, leur appréciation changerait en faveur d'une révision de la journée. Ouvrons le débat !

2. Le second découle directement du premier. Il est frappant de voir qu'une modification de l'emploi du temps quotidien à l'école, qui prenne en compte les rythmes psychiques et biologiques des enfants, offre des réponses aux besoins des parents. C'est-à-dire : **une meilleure répartition et alternance des séquences d'apprentissage et de détente requiert un temps plus long**. Donc, l'enfant serait pris en charge depuis tôt le matin à plus tard le soir, ce qui ferait baisser la pression sur les parents qui travaillent. Ouvrons deux fois le débat !

11. Les vacances scolaires sont :



Seul 1 parent sur 4 considère que les périodes de vacances scolaires sont adaptées à sa vie professionnelle.

Graphique 11 : le commentaire de la Ligue

Voici deux chiffres pour ouvrir le débat. Enfants: 80 jours de congé par an, parents: 22 jours (en moyenne). Comment sortir de ce casse-tête ?

Pas plus que votre situation socioprofessionnelle, votre situation parentale n'influence votre jugement. Le constat est clair : **vacances scolaires et vie professionnelle sont difficiles à concilier pour tout le monde**. À ceci près que, comme pour les horaires de la journée, ce sont les mères qui ressentent le plus intensément ces difficultés.

Vos réponses étonnent cependant sur un point : les périodes de vacances scolaires sont inadaptées pour 83 % des Wallons et "seulement" 51 % des Bruxellois. Un

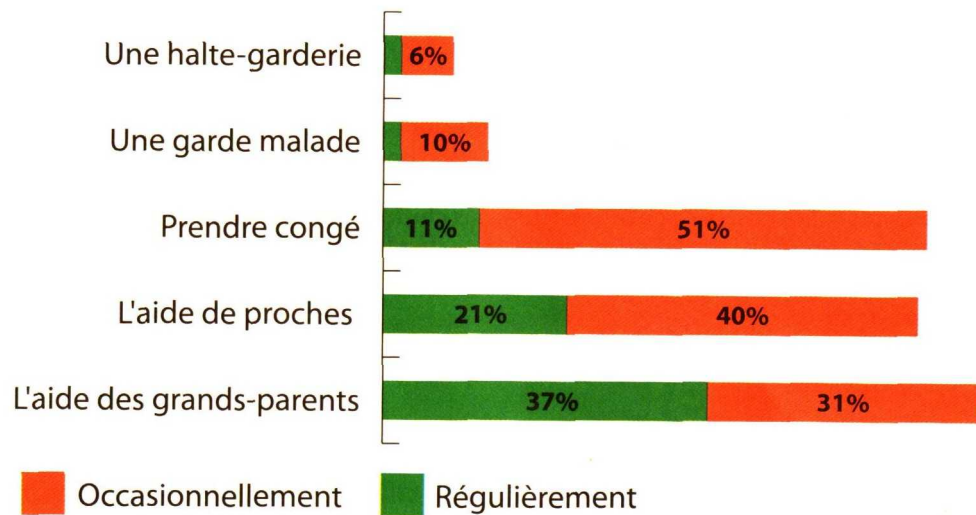
constat similaire à celui observé pour les horaires de la journée.

La réorganisation du calendrier scolaire n'est pas une idée neuve. En 1991, une commission pour la révision des rythmes scolaires s'était penchée sur la question. Sans succès. Depuis, force est de constater que la table ronde... tourne en rond. C'est que les résistances sont nombreuses, et elles ne viennent pas toujours de là où on les attendrait. A priori extérieur au débat sur l'école, le secteur du tourisme est très réticent. Réduire la durée des vacances d'été, par exemple, c'est réduire d'autant les départs en vacances. La preuve que, là aussi, on ne résoudra rien sans un très large débat de société sur la question.

La question du temps à l'école est à prendre globalement, tous ensemble. Changer les horaires et l'organisation d'une journée à l'école implique mécaniquement une modification du calendrier de l'année.

Car alléger les plages horaires de la journée a un effet sur la semaine et implique alors des vacances raccourcies. À noter ici que cette question des rythmes scolaire dépasse largement nos frontières. En France, par exemple, le débat fait rage et en Finlande, le temps passé sur les bancs a été ramené à 600 heures par année scolaire pour 850 heures chez nous. Là aussi les spécialistes ont planché sur le sujet. Ils s'accordent sur une proposition : **une alternance de 7 semaines de cours pour 2 semaines de congés**. Cette organisation est, selon eux, bénéfique pour l'équilibre des enfants et plus compatible avec l'organisation du travail des parents. Pas besoin de grands discours pour mesurer l'ampleur d'un tel changement, et les conséquences directes pour les "acteurs de l'école" : en premier, les élèves, les parents, les enseignants, mais également les professionnels du tourisme, etc. Du débat, un vrai débat est indispensable pour avancer sur ces questions !

12. En cas de maladie d'un enfant, vos solutions



Enfants malades, la famille et les proches au secours des parents

Graphique 12 : le commentaire de la Ligue

L'enfant malade, c'est par excellence la situation inattendue. Et bien entendu, l'enfant malade est malade au mauvais moment... à la veille d'une importante échéance professionnelle, lorsque votre conjoint s'est absenté quelques jours, quand la voiture est en panne, etc. L'enfant malade, c'est la situation inattendue et inévitable. Combien de parents se sont-ils retrouvés à chercher une solution de garde dans la précipitation ? Tous. Oui, cette question concerne **tous les parents**. L'enquête montre cependant que les **solutions varient fort** selon vos environnements de vie.

- Première observation : les modes de garde ne sont pas les mêmes pour les enfants vivant en **Wallonie** et ceux à **Bruxelles**.

C'est particulièrement marqué en ce qui concerne le recours aux réseaux personnels d'entraide pour garder l'enfant. En Wallonie, ces réseaux sont présents et ils fonctionnent : 73 % de parents ont fait appel aux grands-parents et 62 % ont trouvé l'aide de proche (autres membres de la famille, amis etc.). Les écarts avec Bruxelles sont importants : 52 % pour l'aide des grands-parents et 55 % pour les proches. Or, on remarque qu'à la même question mais en différenciant environnement rural et urbain, les résultats pour les parents des villes sont identiques à ceux des bruxellois, par contre ils sont bien plus élevés en milieu rural. Deux interprétations sont possibles, à croiser l'une avec l'autre. Dans un cas,

la densité des liens entre proches (famille élargie et amis) est bien plus forte dans les campagnes que dans les villes (qu'il s'agisse de Bruxelles ou des villes wallonnes). Dans l'autre cas, l'offre de services est bien moins forte en milieu rural. Dans tous les cas, l'analyse doit croiser l'offre et la demande pour évaluer les besoins précis des parents.

- Deuxième observation : **le faible taux d'utilisation d'une halte-garderie** est indubitablement lié à l'offre bien trop restreinte de ce type de service. Pas assez de services d'accueil d'urgence à Bruxelles et en Wallonie. Ce n'est pas un scoop, juste **une situation de pénurie qui dure et qui pénalise les parents qui n'ont pas de réseaux personnels en soutien. L'enquête le montre : il s'agit des parents les plus défavorisés économiquement**. En effet, le niveau de revenus est un critère important dans les choix de garde. La tendance observée est nette : plus les revenus des parents sont élevés, plus ils ont recours à une garde-malade et plus ils ont dû prendre congé. En revanche, plus les revenus sont faibles, moins l'aide des grands-parents est là.

- Troisième observation : **le congé pour enfant malade** (ou autrement nommé congé pour raisons impérieuses) est mal connu. La seconde partie de l'enquête portait sur les congés destinés aux parents. Nous en retirons quelques chiffres : 30 % des personnes interrogées ignorent son existence. En revanche, c'est le congé le plus utilisé après le congé de maternité (le seul obligatoire, rappelons-le). Un quart des parents interrogés le prennent : les femmes en priorité (27 % pour 19 % d'hommes) et les familles monoparentales (35 %). Il faut préciser que ce congé est d'une durée de dix jours annuels (pour un temps plein) et que seuls cinq jours sont

indemnisés. Les 51 % et 11 % qui figurent dans le graphique ci-dessus concernent l'ensemble des congés possibles: enfants malades, mais également congé sans solde, congé parental, congé éducation, crédit temps et vacances annuelles. D'où l'écart.

Notre action

Un résultat à mettre sur le compte des bonnes nouvelles de l'enquête: vos réseaux informel, personnel et de proximité fonctionnent. **La famille et les proches** (amis, voisins, etc.) sont présents en cas de besoin. Tant mieux (temps mieux?). À l'heure du discours dominant sur le "tout individualiste" et l'atomisation des relations sociales, c'est rassurant. Des liens de solidarité existent encore.

Dans le même temps, nous sommes modérément rassurés, particulièrement pour les parents travailleurs. Le premier concerne le taux important de personnes qui ne connaissent pas (et donc n'utilisent pas!) le congé pour enfant malade. Les travailleurs ne sont pas suffisamment informés sur l'arsenal des congés auxquels ils ont droit. Et pour cause, ces congés sont nombreux et très différents les uns des autres (dans leur conditions d'accès, leur indemnisation, leur durée, etc.). C'est l'occasion de le rappeler, la Ligue des familles plaide pour un système de congé simplifié qui soit plus lisible et plus adapté aux besoins des parents. Pour une société parents admis.

■ Dossier réalisé par **Pierre Lemaire**
et Delphine Chabbert
Service d'études de la Ligue des familles